

Objet : Commande publique – Marché spécifique MS3 – Achats de véhicules neufs pour la CA Arlysère issu du système d'acquisition dynamique SAD25001 – Achats de véhicules neufs et d'occasion – 2025/2029

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu les articles L. 5211-1, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°52 du Conseil Communautaire en date du 20 mars 2025 abrogeant la délibération n°65 en date du 23 septembre 2021, donnant délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer les marchés spécifiques passés dans le cadre du Système d'Acquisition Dynamique (SAD) portant sur « l'Achat de véhicules neufs et d'occasion » et tout acte afférent à ce dossier, avec les entreprises les mieux disantes retenues par la CAO,

Vu l'arrêté n°2024-053 en date du 25 mars 2024 abrogeant l'arrêté n°2023-094 et donnant délégation à Monsieur Michel CHEVALLIER pour les affaires ayant trait à la commande publique pour la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu les décisions d'admissions des candidatures n°2025-105 en date du 10 juillet 2025, 2025-128 en date du 18 septembre 2025 et 2025-149 en date du 04 novembre 2025,

Vu la consultation engagée pour cette affaire et les offres présentées,

Vu l'examen des offres,

Vu l'avis de la commission d'achat en date du 18 décembre 2025,

Décide

Article 1 : Le marché spécifique MS3 – Achats de véhicules neufs pour la CA Arlysère issu du système d'acquisition dynamique SAD25001 – Achats de véhicules neufs et d'occasion – 2025/2029 est confié aux entreprises suivantes :

Lot n°1 : Véhicules neufs type utilitaire à motorisation thermique

DUVERNEY VAL SAVOIE AUTOMOBILE – KEOS TARENDAISE - 25 rue Raymond Bertrand - 73200 ALBERTVILLE pour un montant de 101 232,04 € TTC (montant extrait de la DPGF).

Lot n°3 : Véhicules neufs type ludospace à motorisation 100% électrique

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE COMMERCIALE MATÉRIEL AUTOMOBILE (SICMA) - 113 rue Pasteur - 73200 ALBERTVILLE pour un montant de 58 561,55 € TTC (montant extrait de la DPGF).

Lot n°4 : Véhicules neufs type utilitaire à motorisation 100% électrique

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE COMMERCIALE MATÉRIEL AUTOMOBILE (SICMA) - 113 rue Pasteur - 73200 ALBERTVILLE pour un montant de 87 509,33 € TTC (montant extrait de la DPGF).

Lot n°6 : Véhicules neufs type citadine à motorisation full hybride non rechargeable

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

DUVERNEY VAL SAVOIE AUTOMOBILE – KEOS TARENTAISE - 25 rue Raymond Bertrand - 73200 ALBERTVILLE pour un montant de 43 335,51 € TTC (montant extrait de la DPGF).

Réception par le préfet : 22/12/2025

Lot n°7 : Véhicule neuf type SUV à motorisation full hybride non rechargeable

DUVERNEY VAL SAVOIE AUTOMOBILE – KEOS TARENTAISE - 25 rue Raymond Bertrand - 73200 ALBERTVILLE pour un montant de 30 815,76 € TTC (montant extrait de la DPGF).

Lot n° 2 : Véhicule neuf type pick-up à motorisation thermique

Le lot n°2 est déclaré infructueux pour absence d'offre.

Lot n°5 : Véhicules neufs type utilitaires 4x4 à motorisation thermique

Le lot n°5 est déclaré sans suite pour irrégularité de l'unique offre présentée.

Article 2 : La présente consultation concerne un marché spécifique ordinaire d'une durée maximum de 18 mois.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place Verdun - 38 000 Grenoble et par la voie de l'application « Télérecours citoyen » sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 4 : La présente décision sera transmise au représentant de l'Etat et communiquée lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 19/12/2025

Le Vice-Président,
Michel CHEVALLIER

